



La Lettre hebdomadaire des Territoires

N° 21/18

30.11.2018 – 06.12.2018

Directeur de la Publication : Olivier Julienne
Rédactrice : Natalie Herrouin

*Diffusion interne
Réservée aux membres*

Lettre des Territoires N° 21/18 30.11 – 06.12.2018

NUMÉRIQUE ET TERRITOIRES	4
Les industriels de la fibre veulent s'exporter en Allemagne et en Afrique	4
CES 2019 : la Région Ile-de-France fait un tir groupé de startups avec des grands groupes	4
Sécurité, santé, robot vocal, surveillance : comment l'État va utiliser l'intelligence artificielle	4
Une doctrine d'utilisation de l'informatique en nuage par l'administration	5
La régulation en action	5
Consolidation, mutualisation, 5G : les grandes manœuvres à venir dans les télécoms	5
Open data - Face aux Gafam, faut-il un régulateur de la data ?	6
200 millions d'euros supplémentaires pour le plan France Très Haut Débit	6
Le numérique continue de progresser dans les mairies	7
SANTÉ, SOCIAL ET TERRITOIRES	7
Les ARS ont financé 344 projets de télémédecine en 2017	7
Intelligence artificielle en santé : le président du CCNE appelle à la vigilance	7
Le CHU de Toulouse accompagné par l'Etat pour diffuser l'intelligence artificielle à l'hôpital	7
GESTION, FINANCES ET TERRITOIRES	8
Un débat « finances » sous le signe du chantier de la réforme de la DGF	8
« Action Coeur de ville » : la Banque des territoires invite les 222 maires à Poitiers en décembre	8
Lancement de l'appel à projets « Territoires d'Innovation »	9
Collecte de la taxe de séjour par les plateformes : la transmission des délibérations autorisée jusqu'à la fin de semaine	9
Le futur Code de la commande publique entrera en vigueur le 1 ^{er} avril 2019	9
Télétravail : décryptage d'un déploiement « largement positif »	10
La moitié des maires veulent raccrocher leur écharpe en 2020	10
ÉDUCATION ET TERRITOIRES	10
Combien coûte l'éducation en France ?	10
Transformation numérique : eCarto, premier "observatoire des territoires numériques éducatifs" en open data	11
"Learning analytics" : pour le Cned, "l'idée est d'industrialiser la personnalisation"	11
• Auvergne-Rhône-Alpes	11
Région académique Auvergne-Rhône-Alpes : "Nous bâtissons ensemble les outils de pilotage de la future académie"	11
DOSSIER - PAROLE D'EXPERT	12
L'Intelligence Artificielle contre la fraude dans les transports publics	12
ÉNERGIES ET TERRITOIRES	14
Les investissements climat nécessiteraient 55 à 85 milliards d'euros en plus par an	14
Le grand débat national sur la transition écologique pourrait associer les collectivités locales volontaires	14
La liste des treize membres du futur Haut Conseil pour le climat	15
Avec 41 Md€ en 2018, les investissements favorables au climat progressent de manière "trop timide"	15
Les collectivités et la Banque des Territoires boostent la rénovation énergétique des bâtiments publics	15
TRANSPORTS ET TERRITOIRES	16
Loi mobilités : un texte qui reste timide face à l'urgence climatique	16
Mobilité électrique - Sous-utilisation des bornes de recharge : un enjeu sous tension	16
La Métropole Nice-Côte d'Azur va étendre son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques	16


RATP DEV inaugure son premier dépôt électrifié à Londres	16
• Hauts-de-France	17
La région Hauts-de-France va élargir les aides aux transports pour les salariés automobilistes	17
AGENDA	17
[12.12.2018] Les bonnes questions à se poser sur la 5G	17
Colloque de la Mission Ecoter	17
[08 au 11.01.2019] CES 2019	18
La Mission Ecoter à Las Vegas	18
[22.23 et 24.01.2019] 20èmes Assises européennes de la transition énergétique	18
La Mission Ecoter est partenaire	18
[29 et 30.01.2019] AP Connect 2019	18
Le salon professionnel des solutions IT pour les administrations publiques	18
[06.02.2019] Numérique et éducation - Objectif « Réussite éducative » : donner toutes les chances dès le primaire	18
Colloque de la Mission Ecoter en partenariat avec la ville de Bourges	18

NUMÉRIQUE ET TERRITOIRES

Les industriels de la fibre veulent s'exporter en Allemagne et en Afrique

LaTribune.fr | 26.11.18

D'après Etienne Dugas, le président d'Infranum, une fédération qui rassemble les industriels des réseaux Internet fixe à très haut débit, la filière a les moyens d'exporter son savoir-faire à l'étranger. Il lorgne notamment l'Allemagne, qui veut déployer la fibre dans tout le pays, et l'Afrique de l'Ouest.

Il y a, d'après lui, d'importantes opportunités à saisir. A la tête d'Infranum, qui fédère les industriels français de la fibre optique, Etienne Dugas estime que la filière dispose de sérieux atouts pour s'exporter. Toutes ces entreprises, équipementiers et autres spécialistes des réseaux Internet fixe, concentrent pour le moment leurs forces dans l'Hexagone. [Dans le cadre du Plan France Très haut débit](#) , ils y déploient des réseaux de fibre, essentiellement dans les zones peu peuplées, **afin d'offrir d'ici 2022 un Internet fixe ultra-rapide à tous les Français**. Pour maintenir leur chiffre d'affaires et continuer à croître, **les industriels comptent exporter leur savoir-faire à l'étranger**.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 



CES 2019 : la Région Ile-de-France fait un tir groupé de startups avec des grands groupes

LaTribune.fr | 23.11.18

La Région Ile-de-France compte profiter de la vitrine du CES de Las Vegas pour exhiber les forces de l'écosystème d'innovation francilien et s'affirmer comme une place forte de l'intelligence artificielle. Les groupes Total, Air France-KLM et Dassault Systèmes s'associent à la démarche. 35 startups sont prises dans les bagages.

Comme chaque année depuis trois ans, la France se prépare à effectuer une démonstration de force au CES de Las Vegas, qui se tient début janvier 2019. **Plusieurs centaines de startups feront le déplacement, sous le pavillon de la French Tech et de Business France**, mais aussi de certaines délégations régionales et de grands groupes.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Sécurité, santé, robot vocal, surveillance : comment l'État va utiliser l'intelligence artificielle

LaTribune.fr | 22.11.18

Le secrétaire d'État au Numérique Mounir Mahjoubi a révélé les six projets retenus dans le cadre d'une expérimentation d'État sur l'intelligence artificielle.

L'État se convertit aussi à l'intelligence artificielle. Mercredi 21 novembre, le secrétaire d'État au Numérique, Mounir Mahjoubi, a révélé les **six projets sélectionnés suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en juin 2018** dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA). L'objectif : utiliser les différentes approches de l'intelligence artificielle (analyse sémantique, reconnaissance visuelle, modèles prédictifs...) à partir des textes, images satellites, photographies, enregistrements audio et vidéos détenus par l'administration ou collectés à l'extérieur, **afin "d'améliorer le travail des agents au quotidien, de renforcer la relation aux usagers, de mieux cibler les contrôles, de fluidifier les processus et d'aider à la décision"**, déclare Mounir Mahjoubi.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Une doctrine d'utilisation de l'informatique en nuage par l'administration

LaGazettedescommunes.com | 29.11.18



Alors que l'Etat souhaite développer massivement l'utilisation de l'informatique en nuage au sein de l'administration, le cabinet a publié une circulaire portant doctrine d'utilisation de l'informatique en nuage par l'État.

[Une circulaire du 8 novembre](#) présente les enjeux et la nouvelle doctrine de l'État en matière d'informatique en nuage (« Cloud Computing »). On y apprend que **l'objectif est de développer l'utilisation de l'informatique en nuage au**

sein de l'administration et à terme d'en faire la norme, en s'appuyant sur le développement d'une offre capable de s'adapter aux différents cas d'usages et aux différents niveaux de sensibilité des données.

> [Lire la suite](#)

[Sommaire](#)

La régulation en action

Arcep.fr | 29.11.18



Quelles modalités et conditions d'attribution pour les fréquences 5G ? L'Arcep sonde le marché

Pour répondre à des besoins et des usages novateurs, la 5G nécessite de recourir à de nouvelles fréquences, en particulier dans les bandes hautes, pour accroître la capacité et les débits des réseaux mobiles. Les bandes 3,4-3,8 GHz, 26 GHz et 1,4 GHz sont concernées.

En vue de préparer les attributions, [l'Arcep a lancé une consultation publique](#).

Principaux points sur lesquels les contributions sont attendues :

- **les performances de la 5G et les usages** qu'elles permettront en faveur de l'innovation et la compétitivité (réalité augmentée, véhicule connecté, etc.) ;
- **les besoins des différents types d'acteurs** (opérateurs, verticaux, etc.) ;
- **le type et le contenu des futures autorisations**, notamment leurs potentielles obligations de couverture ou de réponse aux besoins des industriels ;
- **les quantités de fréquences disponibles**, bande par bande et le calendrier d'attribution.

Opérateurs, équipementiers, collectivités territoriales, acteurs industriels, le succès de la 5G viendra de la mobilisation de tous. **Exprimez-nous vos besoins et partagez vos idées en la matière jusqu'au 19 décembre en répondant à cette consultation publique !**

1. [Le plan de bataille de l'Arcep sur la 5G](#)
2. [L'Arcep détaille sa consultation sur l'attribution des nouvelles fréquences 5G à NextINPact](#)
3. [Fréquences 5G : l'Arcep face aux choix techniques, un acteur unique envisageable - NextINPact](#)

[Sommaire](#)

Consolidation, mutualisation, 5G : les grandes manœuvres à venir dans les télécoms

LaTribune.fr | 28.11.18

Orange, Bouygues Telecom, Free et SFR vont bientôt disposer d'une fenêtre de tir pour reprendre les discussions concernant un retour à trois opérateurs en France. Mais deux autres dossiers, brûlants, auront des incidences sur d'éventuelles négociations : la possibilité d'un accord de mutualisation entre l'opérateur historique et celui de Xavier Niel, ainsi que les prochaines enchères pour les fréquences 5G.

Rien n'est jamais simple dans les télécoms françaises. Depuis des années, Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free espèrent tous qu'une consolidation du secteur va voir le jour. Un retour à trois opérateurs permettrait aux heureux restants de doper leurs résultats financiers, et leur donnerait plus de marge de manœuvre pour investir. **Cette consolidation est**

généralement perçue comme un moyen de mettre un terme à la guerre des prix qui sévit depuis l'arrivée de Free Mobile en 2012. Si le consommateur l'applaudit, les industriels, eux, en font les frais.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Open data - Face aux Gafam, faut-il un régulateur de la data ?

[Banquedesterritoires.fr](#) | 30.11.18

Les données publiques c'est bien mais très insuffisant à l'heure de la numérisation accélérée de notre société. Obliger les acteurs privés, à commencer par les Gafam, à ouvrir leurs données est une idée qui fait son chemin avec une première traduction concrète dans la LOM présentée le 23 novembre. L'Arcep aimerait même aller plus loin avec la création d'un régulateur de la data. Son président l'a redit à l'occasion du Forum Smart City – la Tribune organisé ces 27 et 28 novembre à l'hôtel de ville de Paris.

Que cela soit pour développer la ville intelligente, favoriser l'arrivée de nouveaux acteurs numériques ou encore pour renforcer le droit à la portabilité des services, l'ouverture des données des Gafam, et au-delà l'idée d'un open data imposé au secteur privé, fait son chemin. Si le principe d'une régulation fait son chemin, le débat se déplace sur les modalités de mise en œuvre.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

200 millions d'euros supplémentaires pour le plan France Très Haut Débit

[Senat.fr](#) | 28.11.18



Le plan France très haut débit (FTHD) est un chantier lancé en 2013 qui représente plus 20 milliards d'euros d'investissement sur 10 ans porté par l'Etat, les collectivités et les opérateurs privés. L'Etat a prévu de mobiliser plus de 3 milliards d'euros pour le soutien des réseaux

d'initiative publique portés par les collectivités d'ici 2022.

Les 3 milliards d'euros de subvention d'État, qui doivent financer l'aménagement des zones les plus reculées ont été totalement engagées. Le bleu budgétaire pour la mission 343 - Plan FTHD - précise en effet à propos du guichet RIP que la possibilité de déposer de nouveaux projets ou extensions de projets a été suspendue le 15 décembre 2017 dès lors que la totalité de l'enveloppe était potentiellement engagée pour financer les RIP déjà validés et ceux dont les demandes de financement étaient en cours d'instruction à cette date.

Or, l'Agence du numérique estime que les collectivités territoriales ont un besoin résiduel de financement de l'ordre de 700 millions d'euros à l'horizon 2022 afin d'accompagner les projets de réseaux d'intérêt public qu'elles portent, en lien avec les opérateurs privés. L'enjeu est d'**offrir à l'ensemble de nos concitoyens et dans les délais prévus une couverture à la hauteur de la 7e puissance économique mondiale.**

La suspension du guichet RIP va enrayer la dynamique mis en place par les collectivités ces dernières années. **L'affaiblissement de l'engagement de l'État va compromettre le rythme de déploiement de la fibre mais également générer un surcoût potentiel pour les collectivités territoriales.**

Cet amendement propose donc de donner à l'État les moyens de renforcer son soutien aux projets des collectivités territoriales pour le déploiement du très haut débit.

Il ouvre 200 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement supplémentaires en 2019 afin de permettre l'émergence de nouveaux projets des collectivités territoriales.

> [Lire la suite](#) 

Le numérique continue de progresser dans les mairies

Tokster.com | 27.11.18

Cette année a été riche en transformations numériques sur le plan réglementaire : Chorus Pro, RGPD, passation des marchés publics, PASRAU, REU...

Cela signifie un gros travail d'organisation et de formation, avec un certain coût, pour les collectivités, particulièrement pour les plus petites d'entre elles. **Le numérique est perçu par les communes comme un moyen de gagner en productivité et de simplifier les démarches pour les citoyens.**

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 


SANTÉ, SOCIAL ET TERRITOIRES




Les ARS ont financé 344 projets de télémédecine en 2017

Ticsante.com | 28.11.18

Les agences régionales de santé (ARS) ont en 2017 dépensé 22,76 millions d'euros pour 344 projets de télémédecine, au titre du fonds d'intervention régional (FIR), selon un bilan du fonds publié le 19 novembre.

Selon ce bilan , issu du rapport d'activité 2017 du FIR, **les ARS ont ainsi dépensé 2,5 M€ (11%) de plus qu'en 2016 pour les projets de télémédecine** (206 projets en 2016).

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Intelligence artificielle en santé : le président du CCNE appelle à la vigilance

Ticsante.com | 27.11.18

Le Pr Jean-François Delfraissy, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), a appelé le 19 novembre à être "très vigilant" sur le fait que les enjeux liés à l'usage de l'intelligence artificielle (IA) en santé soient traités lors de la future révision de la loi de bioéthique.

Le Professeur Delfraissy est intervenu lors d'un colloque organisé à l'institut hospitalo-universitaire (IHU) Imagine à Paris à l'occasion de la publication officielle d'un rapport commandé par le CCNE sur le thème de l'IA et de la santé dans le cadre des états généraux de la bioéthique.

> [Lire la suite](#) 

Le CHU de Toulouse accompagné par l'Etat pour diffuser l'intelligence artificielle à l'hôpital

Ticsante.com | 23.11.18

Le CHU de Toulouse fait partie des six lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt mené dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) afin d'accompagner des acteurs publics dans le déploiement d'outils d'intelligence artificielle (IA), dévoilés le 21 novembre par le secrétaire d'Etat chargé du numérique, Mounir Mahjoubi.

La direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (Dinsic) et la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), deux administrations chargées d'accompagner la modernisation de l'Etat, avaient lancé en juin cet appel à manifestation d'intérêt destiné aux acteurs publics (ministères, administrations, opérateurs et établissements publics) **souhaitant expérimenter des technologies d'IA.**

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

GESTION, FINANCES ET TERRITOIRES

Un débat « finances » sous le signe du chantier de la réforme de la DGF

Maire-info.com | 23.11.18

Alors que le président de la République a annoncé, mercredi soir à l'Élysée, son intention de « rouvrir le chantier de la réforme des règles de la dotation globale de fonctionnement (DGF) », les élus présents lors du débat sur les finances locales se sont emparés du sujet. L'AMF réclamant toujours la mise en place d'un fonds de lissage en faveur des communes dont les dotations « ont gravement baissé cette année ».

Car si la DGF a été stabilisée à l'échelle nationale, en 2018, après plusieurs années de baisse, à l'échelle locale, les variations ont été particulièrement importantes. « Les baisses individuelles continuent », a rappelé hier Antoine Homé, maire de Wittenheim et rapporteur de la commission des finances de l'AMF. Ce sont 3 609 communes (à 85% rurales) qui ont ainsi perdu plus de 1% de leurs recettes réelles de fonctionnement ».

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

« Action Cœur de ville » : la Banque des territoires invite les 222 maires à Poitiers en décembre

Maire-info.com | 23.11.18



Les lundi 10 et mardi 11 décembre prochains, la Banque des territoires donne rendez-vous à Poitiers (Vienne) aux 222 maires de villes moyennes et présidents d'intercommunalité, dont les centres-villes ont été retenus dans le programme « Action Cœur de ville ». Dévoilé en mars par le gouvernement, celui-ci accorde à aux communes en question « une convention de revitalisation sur cinq ans » dans le but de « redynamiser leur centre-ville » (offre de l'habitat en centre-ville, développement économique et commercial, développement de l'accessibilité, des mobilités et de la connexion, mise en valeur du patrimoine et accès aux équipements et aux services publics).

Ces premières « Rencontres Cœur de ville de la Banque des territoires » ont pour ambition de « favoriser les échanges entre pairs sur les sujets territoriaux complexes auxquels ils sont confrontés », est-il écrit dans un communiqué de presse publié hier. Rappelons que « le maire, en lien avec le président d'intercommunalité, pilote la réalisation des actions et préside le comité de projet installé dans sa commune. »

34 « ateliers de travail », animés par des élus, « qui ont connu des problématiques liées à la redynamisation de centre-ville et qui pourront apporter des conseils et des solutions sur-mesure aux élus présents », ponctueront la journée du 11 décembre. Ils auront trait aux questions liées au commerce, à l'innovation, à l'habitat partagé... Un expert sera également présent pour répondre aux questions plus techniques qui pourraient se poser.

Créée en 2018, **La Banque des territoires est l'un des partenaires du programme « Action Cœur de ville » avec Action Logement (1,5 milliard d'euros) et l'Agence nationale de l'habitat (1 milliard d'euros)** : elle contribue au financement de ce programme à hauteur de 1 milliard d'euros (de fonds propres) sur cinq ans et 700 millions d'euros en prêts. Plus particulièrement, La Banque des territoires finance les besoins en ingénierie **sous forme de subventions pouvant représenter 50% à 100% du montant de la facture, fait de « l'assistance à management de projet pour les villes »** et aide les territoires à trouver les co-investisseurs privés qui pourraient financer leur projet.

> [Accéder à la présentation du dispositif de La Banque des territoires](#) 

Lancement de l'appel à projets « Territoires d'Innovation »

Caissedesdepots.fr | 23.11.18



Le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires annoncent le lancement de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'Investissements d'Avenir, dans le cadre du Grand plan d'investissement.

L'appel à projets « Territoires d'innovation », opéré par la **Caisse des Dépôts** via la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, **est doté d'une enveloppe de 450 M€, dont 150 M€ de**

subventions et jusqu'à 300 M€ de fonds propres.

Outil de la transformation de notre pays par l'investissement, il permet de mettre en lumière, valoriser et accompagner les gisements d'innovations existant dans nos territoires.

L'objectif de « Territoires d'innovation » est de **sélectionner et d'accompagner jusqu'à 20 projets de territoires qui portent une stratégie innovante et ambitieuse de développement économique**, fondée sur des alliances territoriales, portée par des acteurs publics et privés et impliquant pleinement les populations.

[L'appel à projets](#) est **ouvert du 23 novembre 2018 au 26 avril 2019.**

> [Pour en savoir plus](#)

[Sommaire](#) ↻

Collecte de la taxe de séjour par les plateformes : la transmission des délibérations autorisée jusqu'à la fin de semaine

Maire-info.com | 26.11.18

Les communes et EPCI peuvent encore transmettre jusqu'au 30 novembre leurs tarifs de taxe de séjour décidés par délibération. La direction générale des finances publiques (DGFIP) a décidé d'accorder ce délai d'une quinzaine de jours devant le nombre de collectivités, dont certaines de grande taille, n'ayant pas encore renseigné ces informations dans l'application Ocsitan (Ouverture aux collectivités locales d'un système d'information des taxes annexes), bien que la date limite initiale était fixée au 14 novembre.

Cette opération n'étant désormais réalisable qu'à l'échelon départemental, **la DGFIP invite les collectivités concernées à se mettre en rapport avec les directions départementales des finances publiques (DDFiP)**. Intervenu lors du congrès des maires, qui s'est tenu la semaine dernière, le chef de bureau « Conseil fiscal et valorisation financière du secteur public local » de la DGFIP, Philippe Romac, a précisé lors du point info « taxe de séjour » que **« le service de fiscalité directe local des DDFiP est à la disposition des collectivités pour intégrer, fiabiliser et compléter les informations »**.

En parallèle, **la DGFIP a avancé la date de publication du fichier des tarifs au 12 décembre (au lieu du 31 décembre) afin de faciliter la collecte de la taxe par les plateformes, qui devient obligatoire au 1^{er} janvier 2019.**

> [Lire la suite](#)

[Sommaire](#) ↻

Le futur Code de la commande publique entrera en vigueur le 1^{er} avril 2019

Maire-info.com | 27.11.18

Le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire a présenté, hier en conseil des ministres, « une ordonnance portant partie législative du Code de la commande publique », qui constitue, d'après Bercy, « l'ultime étape de la démarche de rationalisation et de modernisation du droit de la commande publique ».

Comme l'impose l'article 38 de la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (ou loi Sapin 2) du 9 décembre 2016, **le futur code de la commande publique doit impérativement être publié par le gouvernement d'ici le 9 décembre 2018** (au moins pour ce qui est de son volet législatif). **Son entrée en vigueur,**

elle, est prévue le 1^{er} avril 2019, « tant pour sa partie législative que pour sa partie réglementaire ». Le décret d'application sera publié en décembre 2018.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Télétravail : décryptage d'un déploiement « largement positif »

LaGazettedescommunes.com | 15.11.18

Quel bilan tirer du télétravail dans la fonction publique, depuis le décret de février 2016 qui encadre son déploiement ? Il est "largement positif" selon la Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFP). Elle fait le point sur les facteurs de succès.

Un dialogue social amélioré, une relation hiérarchique plus souple et fondée sur la confiance, un levier d'attractivité en matière de recrutement des jeunes générations... **Longue est la liste des avantages du télétravail du point de vue des DRH des trois versants de la fonction publique !** La Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFP) en fait l'écho dans un bilan « largement positif » pour les agents et l'encadrement à paraître prochainement, et que *la Gazette des communes* a pu consulter.


> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

La moitié des maires veulent raccrocher leur écharpe en 2020

LaGazettedescommunes.com + Banquedesterritoires.fr | 16.11.18

Une enquête du CEVIPOF confirme la crise des vocations dans les communes. En bonne place sur le banc des accusés, lors d'un colloque, le 15 novembre 2018 au Sénat : les nouvelles grandes intercommunalités.

Et si la vague de démissions de maires enregistrée ces derniers mois n'était qu'une mise en bouche ? [Selon une enquête-fleuve](#)  du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) menée avec le concours de l'Association des maires de France (AMF), c'est un mouvement d'une tout autre ampleur qui se prépare. **49% des 4 657 maires interrogés veulent jeter l'éponge à l'occasion des municipales 2020.** Une proportion supérieure de 4 points au taux enregistré (45%) parmi les 17 500 élus locaux interrogés au début de cette année par la délégation aux collectivités du Sénat. **Lors de la précédente édition du scrutin municipal, en 2014, 60% des maires en place avaient été reconduits.**

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 



ÉDUCATION ET TERRITOIRES

Cafepedagogique.net | 27.11.18

Combien coûte l'éducation en France ?

"155 milliards d'euros consacrés à l'éducation", annonce une nouvelle Note de la Depp qui met ainsi en avant une dépense très importante pour l'éducation. Mais à qui vont ces fonds ? Comment évolue cette dépense ? Qui paye ? Dépensons-nous plus ou moins que les autres pays pour l'éducation ? Et même dépensons-nous assez ? Eclairages...

Inversion de tendance sous Hollande

Estimée par la Depp, la division des études du ministère de l'éducation nationale, **la dépense intérieure d'éducation (DIE) s'est montée à 155 milliards d'euros en 2017.** Cette somme comprend les budgets de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Mais aussi toutes les dépenses faites par des collectivités locales, des entreprises, les ménages en lien avec

l'éducation. **Elle représente donc l'investissement du pays, et pas seulement de l'Etat, pour l'éducation.** Là-dedans le premier degré compte pour 29%, le second pour 39, le supérieur pour 20% et il reste encore 12% pour tout ce qui est extra-scolaire, **y compris l'apprentissage.**

> [Lire la suite](#) 



[Sommaire](#) 

Transformation numérique : eCarto, premier "observatoire des territoires numériques éducatifs" en open data

[Aef.info](#) | 27.11.18

Le ministère de l'Éducation nationale et la Banque des territoires ont présenté en version "bêta" l'application eCarto, décrite comme le "premier panorama des politiques numériques éducatives à l'échelle des territoires", lors du salon Educatec-Educaticice organisé à Paris du 21 au 23 novembre 2018.

Ce service conçu dans une logique "open data" correspond à la volonté de **faciliter la transformation numérique des établissements scolaires et de permettre "une meilleure valorisation des données publiques relatives au numérique éducatif"**. Le service sera ouvert à tous au premier semestre 2019.

[L'outil eCarto](#)  est une concrétisation de l'action conjointe conduite par le ministère et la **Banque des territoires** en matière de numérique éducatif, qui a donné lieu à la signature d'un partenariat en début de mois ([lire sur AEF info](#) ). **Il s'agit d'œuvrer sur 2018-2022 afin d'accompagner la "transition numérique de l'École" sur les territoires et "repenser l'aménagement des espaces scolaires"**. Avec ce chantier autour des données réunies sur eCarto, les partenaires veulent **"éclairer les prises de décision en toute transparence, offrir des services éducatifs plus efficaces, et renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative territoriale et nationale"**.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

"Learning analytics" : pour le Cned, "l'idée est d'industrialiser la personnalisation"

[Aef.info](#) | 26.11.18



Les "learning analytics", ces analyses de données numériques des apprenants, intéressent au plus haut point le Cned qui, avec ses quelque 245 000 inscrits, y voit la capacité à "industrialiser la personnalisation pour véritablement tenir compte de l'individu", indique à AEF info son directeur général Michel Reverchon-Billot.

Rencontré à l'occasion du salon Educatec-Educaticice à Paris le 22 novembre 2018, il détaille les ambitions de son établissement au travers d'une collaboration avec

le laboratoire de recherche Loria de l'université de Lorraine pour une thèse sur les learning analytics.

"Le Cned est un établissement industriel, par le volume de ses 245 000 inscrits, par la taille du portefeuille de ses 700 formations, et par les données laissées sur les plateformes par les apprenants avec notamment 1,5 million de copies traitées par an de manière dématérialisée". C'est le constat dressé par le directeur général du Cned Michel Reverchon-Billot, interrogé le 22 novembre 2018 par AEF info lors du salon Educatec-Educaticice.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

• Auvergne-Rhône-Alpes

Région académique Auvergne-Rhône-Alpes : "Nous bâtissons ensemble les outils de pilotage de la future académie"

[Aef.info](#) | 29.11.18

"Il faut lever toute ambiguïté : nous faisons très attention à ne pas développer une centration lyonnaise. Nous bâtissons ensemble [avec Clermont-Ferrand et Grenoble] les outils de pilotage de la future académie, la répartition de ses missions et compétences", affirme Marie-Danièle Campion, rectrice de l'académie de Lyon et de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes depuis février 2018 dans un entretien avec AEF info.

Elle évoque la préparation du prochain projet académique, **la création de "pôles d'expertise"**, ainsi que **le lancement d'une expérimentation sur l'autonomie des établissements** et **la mise en place d'ateliers académiques avec le Conseil scientifique de l'Éducation nationale**.

AEF info : Comment préparez-vous [le prochain projet stratégique](#) de l'académie de Lyon ?

Marie-Danièle Campion : À partir des politiques de nos deux ministères, un projet stratégique est **une feuille de route qui permet de donner du sens à l'action et d'avoir une cohérence sur les territoires**. Les principes de responsabilisation des acteurs et de subsidiarité doivent s'adapter à tous les échelons, et tous les personnels ont une réflexion à mener. Par exemple **les IA-Dasen voient leurs rôles renforcés** : comment conçoivent-ils la responsabilité de leurs missions ? Et qui dit responsabilisation dit évaluation : doit-elle être interne ou externe – et, dans ce cas, réalisée par la Cour des comptes ? ou avec une vision internationale ?

Nous avons déjà établi les 3 axes de ce futur projet stratégique :

- éducation et pédagogie ;
- gestion des richesses humaines (avec la formation des personnels, la QVT) ;
- partenaires et territoires (ce qui permettra de favoriser les réseaux d'établissements, mais aussi le travail interministériel).

Avec l'objectif d'aboutir au premier trimestre 2019, nous avons une démarche d'enrichissement progressif : lancée en mars-avril 2018, elle a bénéficié le 9 mai d'un séminaire avec les corps d'inspection, des chefs d'établissements et des chercheurs. Depuis la rentrée des rencontres régulières sont organisées par bassins : l'ambition est d'associer tous les acteurs : associations, organisations syndicales, parents d'élèves, etc.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 



DOSSIER PAROLE D'EXPERT

L'Intelligence Artificielle contre la fraude dans les transports publics

[Diginove-consulting.com](#) + Danielle Gance – Présidente et Expert en mobilité urbaine et innovation | 30.11.18

500 à 600 Millions d'Euros, tel est le montant estimé de la fraude dans les transports publics en France. Il y a bien sûr des disparités selon les territoires, mais la Région Île-de-France est particulièrement touchée.

Pour autant, le chiffre est si important qu'il a mis en alerte les pouvoirs publics ainsi que les Autorités Organisatrices de Mobilités, les opérateurs de transport et les associations de voyageurs.

Que fait-on pour y remédier ?

Une telle perte de recettes a des conséquences désastreuses sur la qualité du service transport. Elle occasionne, en effet, une diminution des moyens financiers auxquels les opérateurs de transport pourraient prétendre pour l'achat de nouveaux matériels roulants, l'entretien et la maintenance des équipements, le développement de nouveaux services aux usagers. Elle porte, par ailleurs, atteinte à leur image en générant un sentiment d'insécurité et d'injustice auprès des voyageurs qui paient leur titre de transport.

Des réponses juridiques et répressives ont été apportées jusqu'à présent à cette situation et différentes stratégies de lutte contre la fraude dans les transports publics ont été déployées par les opérateurs de transport avec le soutien du [GART](#) (Groupement des AOM) et d'associations telles qu'[AGIR](#), [Régions de France](#) et la [FNAUT](#).

Elles ont visé à actualiser le niveau des amendes appliquées qui était resté inchangé depuis 1942, à partager les données concernant les contrevenants pour éviter les fausses identités et les adresses fournies au moment où le PV est dressé, à sanctionner plus sévèrement les fraudeurs récidivistes, à réprimer les mutuelles qui assurent leurs adhérents fraudeurs en cas de sanctions et à pénaliser le signalement de la présence d'agents de contrôle via des applications mobiles dédiées ou des SMS.

La piste IA reste à explorer

Pour autant, les nouvelles technologies devraient également apporter des solutions innovantes, plus performantes et agiles en les plaçant, au niveau du parcours client, juste en amont du passage à l'acte de fraude, c'est-à-dire au moment de la validation du titre de transport.

C'est la piste qu'a suivie la société [JARBTECH Solution Group](#), startup norvégienne spécialisée dans le high tech, en développant une solution à base d'Intelligence Artificielle, appelée BehaveMon, permettant de détecter efficacement les comportements de fraude, tels que sauter par-dessus, passer par-dessous les tourniquets aux barrières de contrôle ou coller l'usager qui vient de valider son ticket pour passer en même temps que lui.

Pour ce faire, elle analyse des vidéos provenant de capteurs 3D en temps réel et utilise des algorithmes de détection sophistiqués afin d'identifier et d'arrêter les fraudeurs dans le métro. Le système est totalement automatisé et élimine de fait les comportements normaux d'usagers pour ne se concentrer que sur les fraudeurs. Qui plus est, ce dispositif accroît l'efficacité des contrôles puisque, par définition, il ne cible que les personnes contrevenantes et fait gagner un temps précieux aux contrôleurs.

Un pilote de cette solution a été expérimenté dans le métro de la [Delhi Metro Rail Corporation Ltd](#) en Inde dans les stations de Seelampur et d'Uttam Nagar. En Avril 2016, le dispositif anti-fraude comportant des capteurs, des caméras, un serveur et des routeurs WiFi y a été installé. Par la suite, c'est sur la station de Seelampur que se sont concentrés tous les efforts pour des raisons de faisabilité technique et de taux de fraude plus important.

Le déroulement de l'expérimentation

L'expérimentation in situ s'est déroulée en 4 étapes après l'installation des équipements :

- La 1^e étape constituait une étape d'apprentissage. Elle a permis de détecter et de mesurer le niveau de fraude dans cette station. Elle a duré du 27 juin au 18 juillet 2016, période pendant laquelle les capteurs et les caméras ont collecté des data (séquences de vidéos). Cette base de données a ensuite été utilisée pour apprendre au système à reconnaître les situations de fraude en temps réel et à transmettre des alertes en parallèle sur des tablettes destinées aux agents de contrôle du métro. Un panneau d'information a également été installé dans la station, à proximité des lignes de contrôle, pour informer les usagers de cette expérimentation. Il portait la mention « Do not tailgate ».
- La 2^e étape a permis de vérifier que le système avait suffisamment appris pour être considéré comme opérationnel et de lancer un test en vraie grandeur du 19 au 28 juillet 2016. JARBTECH Solution Group a pris en charge l'exploitation du système anti-fraude pendant cette période et analysé les logs concernant les situations de « tailgating ». Le nombre de situations de ce type a sensiblement diminué au fil des jours.
- La 3^e étape s'est déroulée du 8 au 11 août 2016, période pendant laquelle le Métro de Delhi a pris le relais de l'exploitation du système anti-fraude et a fait remonter ses remarques à JARBTECH Solution Group en tant qu'utilisateur de la solution pour procéder à certains réglages et corrections.
- La 4^e étape s'est poursuivie du 29 septembre au 8 octobre 2016, le Métro de Delhi continuant à assurer l'exploitation du système anti-fraude et à remonter des observations pour en améliorer la performance.

Analyse des résultats obtenus

L'expérimentation a permis de constater les points suivants :

- 1°) Le système détecte facilement les situations de « tailgating » et les séquences vidéo en résultant sont générées et transmises instantanément sur les tablettes des agents de contrôle.
- 2°) Des prises de vue de face et de dos sont fournies par les caméras installées près des barrières de contrôle. Elles permettent d'identifier avec certitude les fraudeurs et servent de preuve. Les agents de contrôle peuvent les produire en cas de besoin au moment de l'interpellation.

- 3°) Une diminution des fraudes de l'ordre de 60% a été constatée au cours des mesures réalisées entre les étapes 1 et 3.
- 4°) Le système a généré de fausses alarmes. Sur un total de 449 cas pendant la période d'essai, 169 cas n'étaient pas justifiés. Une analyse approfondie a permis de révéler qu'elles étaient dues au fait que :
- Un voyageur était accompagné d'un bagage volumineux,
 - Un agent de contrôle avait apporté son aide à un voyageur en difficulté,
 - Le temps de passage au même tourniquet entre deux voyageurs n'était pas suffisamment long.
- 5°) 2 à 3 fois par jour, le système ne générait pas d'alarmes alors que des cas de « tailgating » étaient constatés.
- 6°) Le système ne détectait pas les enfants mesurant plus de 90 cm du fait que le Métro de Delhi ne l'autorise pas dans son règlement.
- 7°) La panne de quelques capteurs a nécessité le redémarrage du système.

En dépit de ces quelques points liés aux problématiques classiques de réglage à la mise en route de tout nouveau dispositif, le système anti-fraude de JARBTECH Solution Group a donné entière satisfaction et s'avère dans son ensemble simple à utiliser et fiable. Il répond parfaitement aux objectifs de lutte contre la fraude auquel l'opérateur de transport indien doit faire face puisque, dès la phase d'expérimentation, il a permis de diminuer de manière drastique le taux de fraude. Il a, qui plus est, eu un effet dissuasif sur les fraudeurs averti par le panneau d'affichage des risques qu'ils encouraient.

La société JARBTECH Solution Group a, depuis, continué à peaufiner sa solution pour en améliorer encore les performances. Elle est désormais à la recherche de nouveaux terrains de jeu et de partenaires au niveau européen et en France en particulier afin de pouvoir élargir sa base de connaissance à de nouveaux cas de fraude et déployer industriellement sa solution.

Merci aux AOM, opérateurs de transport et autres organisations intéressés par ce système anti-fraude de se rapprocher de [DIGINOVE Consulting](#) qui soutient ce produit innovant pour lancer une expérimentation ou un déploiement en relation avec JARBTECH Solution Group.


[Sommaire](#) 

ÉNERGIES ET TERRITOIRES

Les investissements climat nécessiteraient 55 à 85 milliards d'euros en plus par an

[Actu-environnement.com](#) | 26.11.18

Si les investissements pour la lutte contre le changement climatique ont progressé depuis 2014, ils restent insuffisants, selon l'Institute for climate economics. En particulier pour la rénovation des logements, du tertiaire et des véhicules verts.

Les investissements climat accordés, atteignent en 2018, **41,4 milliards d'euros**, selon la [dernière édition du panorama](#)  réalisé par le think tank, l'Institute for climate economics (I4CE). **Ces derniers ont connu une progression de 17% au cours des trois dernières années. Cette hausse a surtout profité au secteur de l'efficacité énergétique.**

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Le grand débat national sur la transition écologique pourrait associer les collectivités locales volontaires

[Maire-info.com](#) | 30.11.18

Le Premier ministre, comme il l'avait annoncé la veille (lire Maire info de mercredi) a entamé hier ses consultations en vue de la préparation du grand débat national sur la transition écologique, en recevant les représentants des élus locaux.

À Matignon, en présence de Jacqueline Gourault et de François de Rugy, le Premier ministre a notamment reçu Philippe Laurent, pour l'AMF, Jean Rottner, pour Régions de France et Jean-Luc

Rigault pour l'ADCF **qui ont, tous trois, plaidé pour que le gouvernement ouvre largement le dialogue en s'appuyant notamment sur le relais que peuvent constituer les collectivités volontaires.**

> [Lire la suite](#) 


La liste des treize membres du futur Haut Conseil pour le climat

[Aefinfo.fr](#) | 26.11.18

Le JDD publie la liste des 13 personnalités qui composeront le Haut Conseil pour le climat, nouvelle instance qui sera installée mardi 27 novembre 2018 à l'Élysée par le président de la République Emmanuel Macron.

Parmi eux figurent Laurence Tubiana, ancienne ambassadrice climat, Pascal Canfin, DG du WWF France, mais également Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe de travail n° 1 du Giec ou encore Katheline Schubert, économiste et présidente de la commission d'évaluation du Ceta.

Voici la liste des treize membres qui composeront le Haut Conseil pour le climat, nouvelle instance de gouvernance de la transition écologique placée auprès du Premier ministre.

> [Lire la suite](#) 

Avec 41 Md€ en 2018, les investissements favorables au climat progressent de manière "trop timide"

[Aefinfo.fr](#) | 26.11.18

En 2017, les investissements favorables au climat en France ont dépassé les 40 milliards d'euros selon le panorama établi par I4CE, publié le 26 novembre 2018.

Mais leur progression par rapport à 2016 (38,6 milliards) reste "trop timide pour combler le déficit d'investissement annuel". **De 50 à 70 milliards d'euros par an seraient nécessaires pour répondre aux besoins**, qui devraient augmenter avec les nouvelles PPE et SNBC. Surtout, **cette somme reste inférieure aux 73,1 milliards d'euros investis annuellement dans les énergies fossiles défavorables au climat.**

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

Les collectivités et la Banque des Territoires boostent la rénovation énergétique des bâtiments publics

[Actu-environnement.com](#) | 22.11.18

Le 21 novembre, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et la Banque des Territoires, créée par la Caisse des Dépôts, ont signé un partenariat visant à massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Pour rappel, la Banque des Territoires, lancée en mai dernier avec l'Etat, mobilise **2,5 milliards d'euros de financements, d'ici 2022, en faveur des collectivités locales pour soutenir la rénovation énergétique de leur patrimoine.** Soit 500 M€ de fonds propres sous forme d'investissements ainsi que 2 Mds€ de prêts sur fonds d'épargne d'ici à 2022.

La Banque des Territoires accompagne les acteurs publics dans l'élaboration des études à la définition d'un plan d'actions et pour le financement de travaux.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 



TRANSPORTS ET TERRITOIRES

Actu-environnement.com | 26.11.18

Loi mobilités : un texte qui reste timide face à l'urgence climatique

Le gouvernement a présenté ce lundi son projet de loi d'orientation des mobilités sur fond de révolte des gilets jaunes. Son discours est tourné vers les transports du quotidien. Au risque d'oublier la lutte contre le changement climatique ?

« Nous engageons une transformation profonde au service d'un objectif : **améliorer concrètement la mobilité au quotidien**, pour répondre aux besoins de tous les Français et dans tous les territoires », assure Elisabeth Borne. La ministre des Transports présentait ce lundi [le projet de loi d'orientation des mobilités](#) 📄 en conseil des ministres.

> [Lire la suite](#) 📄

Mobilité électrique - Sous-utilisation des bornes de recharge : un enjeu sous tension

Banquedesterritoires.fr | 30.11.18

Deux parlementaires, la députée LREM du Lot Huguette Tiegna et le sénateur LR de Maine-et-Loire Stéphane Piednoir, s'emparent de l'enjeu de déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques dans les territoires.

"Nous présenterons notre étude début 2019 dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst)", ont-ils précisé dans le cadre d'une audition de préparation organisée ce 29 novembre à l'Assemblée nationale.

L'étude présentée dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) recensera des scénarios de développement, en tirera une synthèse et partira d'un bilan des huit dernières années de déploiement depuis la loi Grenelle 2. **Le nombre de points de recharge publics a grimpé de 1.800 en 2012 à 23.300 à fin 2018, pour environ 200.000 véhicules hybrides et électriques en circulation.** "Soit un ratio très correct d'un point de recharge pour sept véhicules", observe Stéphane Piednoir.

> [Lire la suite](#) 📄

La Métropole Nice-Côte d'Azur va étendre son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques

Environnement-magazine.fr | 23.11.18

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, la Métropole Nice-Côte d'Azur a officialisé l'attribution au groupement Citelum-Izivia du marché pour l'extension et l'exploitation du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle de la métropole.

Le 21 novembre, sur le Salon des maires et des collectivités locales, Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice-Côte d'Azur, et Jean-Bernard Lévy, président-directeur général du groupe EDF, ont officialisé l'attribution au groupement Citelum-Izivia, deux filiales de l'électricien, du marché **pour l'extension et l'exploitation du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle de la Métropole**. Ce marché sera d'une durée de deux ans reconductibles.

> [Lire la suite](#) 📄

[Sommaire](#) ↻

RATP DEV inaugure son premier dépôt électrifié à Londres

Busetcar.com | 19.11.18

36 bus BYD. Le 15 novembre, RATP Dev a réceptionné 36 bus BYD dans son dépôt Shepherd's Bush, tout juste modernisé et transformé en centre d'exploitation avancé et intelligent.

Avec sa flotte de quelques 1 200 bus, RATP Dev London exploite 70 lignes à travers le réseau londonien. Le dépôt de Shepherd's Bush abrite les 36 bus des lignes C1, ainsi que **70 bus en cours de transition vers un fonctionnement purement électrique**. En novembre 2017, BYD et son partenaire anglais Alexander Dennis Limited (ADL) ont scellé **un accord pour l'approvisionnement de 36 bus électriques** BYD ADL Enviro200 EV de 10,8 mètres ainsi que l'installation de 37 unités de chargement et l'infrastructure de charge associée. Le rôle de BYD a été d'**installer le Système Intelligent de Gestion de Charge BYD, qui présente un système de chargement automatique permettant de charger simultanément tous les bus au dépôt durant la nuit, avec un minimum de surveillance**. Le système BYD élimine les risques associés au chargement manuel des bus et réduit également la main d'œuvre requise sur un créneau de nuit, diminuant ainsi les coûts d'exploitation.

[Sommaire](#) 


• Hauts-de-France

La région Hauts-de-France va élargir les aides aux transports pour les salariés automobilistes

Banquedesterritoires.fr | 23.11.18

En plein mouvement des "gilets jaunes", le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a annoncé ce 22 novembre de nouvelles mesures visant à élargir, à compter du 1er janvier prochain, les aides financières aux transports versées aux salariés de sa région utilisant leur voiture pour se rendre au travail.

Depuis mars 2016, les salariés habitant à au moins 30 kilomètres de leur lieu de travail et utilisant leur voiture pour s'y rendre touchent une aide de 20 euros par mois. Cette mesure a bénéficié à 43.000 personnes depuis sa mise en oeuvre, selon les chiffres de la région. Jeudi, en séance plénière du conseil régional, Xavier Bertrand a annoncé que **cette aide serait étendue, à compter du 1er janvier, aux salariés résidant à au moins 20 kilomètres de leur travail**. Cette mesure doit être formellement votée en décembre.

> [Lire la suite](#) 

[Sommaire](#) 

AGENDA

[12.12.2018] Les bonnes questions à se poser sur la 5G

Colloque de la Mission Ecoter

Date : Mercredi 12 décembre 2018 – 13h30 – 17h30

Lieu : CDC – 56 rue de Lille 75007 Paris – Salle Gérard Bureau

Programme & Inscriptions : www.ecoter.org

- Rupture dans les usages, continuité dans les réseaux : de quoi parle-t-on exactement ?
- Quels sont les éléments de différenciation entre la 4G, la 4G LTE et la 5G, en termes d'équipements et d'architectures ?
- Comment relever le défi du modèle économique supportable et viable pour tous et par le plus grand nombre ?
- Vers quelle norme cellulaire s'achemine l'Europe et le monde ?
- Pourquoi y-a-t-il coexistence de deux 5G, l'une en mode autonome (stand alone) et l'autre en mode non-autonome (non stand alone) ? Quelles sont leurs différences, cette coexistence perdurera-t-elle ?
- Quid des réseaux FTTH et de la THD radio – Compétition ou complémentarité ?
- Comment l'élu peut-il s'inscrire dans ce projet politique aux enjeux économiques structurants ?

[Sommaire](#) 

[08 au 11.01.2019] CES 2019

La Mission Ecoter à Las Vegas

Dates : du 8 au 11 janvier 2019

Lieu : Las Vegas

Programme & Inscriptions : www.ecoter.org

Le CES (Consumer Electronic Show), organisé à Las Vegas par la CTA (Consumer Technology Association), cette année, du 8 au 11 janvier 2019, est devenu l'un des plus importants salons internationaux, dédié à l'innovation technologique en électronique grand public.

Cette année encore, la Mission Ecoter ne pouvait ignorer un tel événement. Elle aura donc le privilège d'y être représentée par notre Conseiller au Numérique, Arnaud Le Roux, qui ira à la rencontre des constructeurs, distributeurs, dirigeants d'entreprises, représentants d'associations professionnelles, start-ups, politiques et férus de nouvelles technologies. Via un billet, en quelques mots, photos et liens, vous aurez les informations nécessaires pour mieux connaître les acteurs incontournables des années à venir sur les sujets qui vous importent, en bref, les innovations d'un domaine d'activité en lien avec la numérisation de vos collectivités.

[Sommaire](#) 

[22.23 et 24.01.2019] 20èmes Assises européennes de la transition énergétique

La Mission Ecoter est partenaire

Date : Les 22, 23 et 24 janvier 2019

Lieu : Kursaal Palais des Congrès - Place du Casino - 59240 Dunkerque

Programme & Inscriptions : www.assises-energie.net

Créées par la Communauté urbaine de Dunkerque et co-organisées en partenariat avec l'ADEME, les Assises de l'énergie ont rapidement représenté un rendez-vous incontournable pour les acteurs locaux engagés dans la transition énergétique.

Au fil du temps, les Assises ont su s'adapter et innover pour rester en phase avec les grandes transformations de la société. Ainsi, après avoir porté la parole des territoires dans le cadre de la préparation de la COP 21 (avec l'Appel de Bordeaux en 2015), les Assises de l'énergie sont devenues en 2016 les Assises Européennes de la Transition Énergétique.

[Sommaire](#) 

[29 et 30.01.2019] AP Connect 2019

Le salon professionnel des solutions IT pour les administrations publiques

Dates : 29 et 30 janvier 2019

Lieu : Espace Grande Arche – Paris La Défense

Programme & Inscriptions : www.ecoter.org

La Mission Ecoter est partenaire d'AP Connect pour la seconde année consécutive Ambitions 2019

- **3 000 visiteurs** (60% public / 35% privé / 5% institutionnels)
- **150 exposants**
- **20 conférences et agoras** : e-administration GED et Dématérialisation Impact sur les métiers et organisations Inclusion numérique et accessibilité Pilotage territorial Sécurité
- **Profil des visiteurs** : Directeur Général des Services, Directeur Général Adjoint, Directeur des Systèmes d'Information, Directeur Administratif & Financier, Directeur des Ressources Humaines, Responsables Sécurité des SI, Directions Métiers...
- **Profil des exposants** : Archivage numérique, CivicTech, Cloud Computing, Conseil SI, Dématérialisation, e-Administration, Gestion administrative et financière, Gestion des ressources humaines, Gestion Documentaire (GED), Hébergement de données, Identification et traçabilité, Infrastructure et réseaux, Maintenance et Infogérance, Plateforme Collaborative, Sécurité des données, Solutions d'informatique publique, Systèmes d'information administratifs et décisionnels, Virtualisation...

[Sommaire](#) 

[06.02.2019] Numérique et éducation - Objectif « Réussite éducative » : donner toutes les chances dès le primaire

Colloque de la Mission Ecoter en partenariat avec la ville de Bourges

Date : Mercredi 6 février 2019 – 14h00 – 17h00

Lieu : Amphithéâtre du Museum - 9 Allée René Ménard - 18000 Bourges

Programme & Inscriptions : www.ecoter.org

Depuis quelques années, les collectivités locales investissent pour passer à l'École numérique ». La Mission Ecoter, comme elle l'a fait le 12 avril 2018 avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, se consacre, à travers tables-rondes et colloques, au Numérique et à l'Éducation, « Réussite éducative » : donner toutes les chances dès le primaire !

Au travers de cette thématique et de ces échanges, il s'agit de développer un état des lieux et une analyse des nouvelles technologies au sein-même de notre système éducatif qui sont désormais présents dans les établissements scolaires et utilisés pour des usages éducatifs. Ce faisant, l'objectif est de mieux comprendre en quoi le numérique réinterroge et fait évoluer la forme scolaire classique, et de discerner les réels apports pour les apprentissages et le bien-être des apprenants et des enseignants.

[Sommaire](#) 